



DECLARATION LIMINAIRE CAPL du 28 juin 2019
Mouvement de mutation des agent-e-s et contrôleur-se-r-s
Au 1^{er} septembre 2019

Bousculé par une contestation sociale qui dure, Macron est contraint d'annoncer un acte II de son quinquennat. Aurait-il entendu le besoin profond de changement d'orientation politique ? Pas vraiment.

La loi de transformation de la Fonction Publique, en la démantelant et en s'attaquant au statut, s'inscrit dans la poursuite du projet libéral d'une société de précarité et d'individualisme. Elle est en cohérence avec les réformes engagées par l'exécutif : Code du travail ; assurance-chômage ; régimes de retraite... La Fonction Publique et les services publics sont nécessaires pour la cohésion sociale et l'équilibre de nos territoires. Ils sont aussi une richesse et un investissement pour le développement de nos potentiels industriels et productifs.

Qu'il s'agisse de la fermeture de centres des impôts, de classes d'école, de structures d'accueil de la petite enfance, ou encore de services hospitaliers, il y a des convergences fortes avec les combats menés aujourd'hui .

A la DGFIP, nous assistons à un véritable plan de démantèlement de notre administration. Géographie revisitée, réformes des scolarités et des affectations des contrôleur-se-r-s et inspectrice-ur-s, réforme des règles de mutations de l'ensemble des personnels, fusions de DISI, tant de réformes qui nous font perdre notre latin...

Bref, en deux mots, M le Directeur : QUO VADIS ?

Depuis le début de l'année la destruction de notre administration se fait selon deux axes :

- La fin de la séparation ordonnateur comptable : le but est de donner des agent-e-s de la DGFIP aux collectivités, en vue de leur intégration dans des agences comptables dépendant de la fonction publique territoriale ou hospitalière.

Cela n'a pas été un grand succès pour cette 1^{ere} année. Mais une grande braderie est déjà prévue l'année prochaine afin d'accélérer les transferts en facilitant grandement les conditions d'accueil dans les collectivités.

- La géographie revisitée : prétendant offrir un service de proximité plus important (en tout cas c'est comme cela que la réforme est en train d'être vendue aux élu-e-s locaux). Cependant, la réalité est tout autre, dans les faits, le démantèlement de notre administration est en marche. C'est la fermeture des trésoreries, la concentration des services et le déplacement des agent-e-s. Tout cela afin de réduire les coûts de fonctionnement et faciliter les futures suppressions de nos missions.

En Moselle, il nous est annoncé les suppressions de 27 trésoreries, de 6 services des impôts des entreprises sur 9 et de 4 services des impôts des particuliers sur 9 d'ici 2022.

Ces services, et en particulier les trésoreries, assurent un maillage territorial assez fin qui permet un accueil de proximité, tout au long de la semaine et tout au long de l'année. Ce maillage territorial de qualité est mis à mal depuis plusieurs années.

Le nombre de suppressions d'emplois n'a pas été communiqué à ce jour, mais d'ici 2022, la DGFIP doit supprimer entre 20 000 et 30 000 emplois au niveau national !

Aujourd'hui nous sommes réunis pour travailler sur le mouvement de mutation du 1^{er} septembre 2019. Cette tâche n'est pas aisée lorsque les organisations syndicales n'ont pas toutes les cartes en mains. Effectivement, nous déplorons le manque de transparence de la direction de Moselle. EN effet, les documents fournis ne donnent pas de renseignements concernant les agent-e-s affecté-e-s à la disposition du directeur et ceux affecté-e-s en Direction. La CGT demande à ce que les fiches de souhaits de ces personnels soient transmises aux organisations syndicales.

Sur le projet qui nous a été communiqué, nous regrettons que **plus de 50% des contrôleur-se-r-s et des agent-e-s n'obtiennent pas leur 1^{er} vœu voire aucun.** Les vacances d'emploi sont équivoques :

- -19.2 pour la catégorie C
- -27.5 pour la B.

Ces chiffres montrent bien la situation déplorable des effectifs. Ce plan DARMANIN n'arrangera en rien cette situation. **C'est pourquoi nous demandons son retrait IMMEDIAT !**